

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal d'Albertville, tenue le 3 juin 2024 à 20h00, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle communautaire, sous la présidence du maire, M. Martin Landry

SONT PRÉSENTS:           MESDAMES :       JENNYFER RUEL, GILBERTE POTVIN, DENISE DESMARAIS, GÉRALDINE  
CHRÉTIEN ET VALÉRIE POTVIN

                                  MONSIEUR :       JACQUES JONCAS

AINSI QUE MME MÉLISSA HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Après déclaration du quorum, le maire déclare la session ouverte.

**91-06-2024 : LECTURE ET ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Valérie Potvin, secondé par M. Jacques Joncas et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté.

Vote pour : 6   Vote contre : 0

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 6 mai 2024
4. Adoption des factures et transferts budgétaires
5. Correspondances
6. Dépôt du rapport financier au 31 décembre 2023
7. Rapport du maire des faits saillants des états financiers au 31 décembre 2023 et prévisions 2024
8. Rapport semestriel au 30 avril 2024
9. Mandat au service de génie de la MRC de la Matapédia pour les plans, devis technique et surveillance de chantier pour les travaux du ponceau au km 3 du 8<sup>ième</sup> Rang sud
10. Mandat au service de génie de la MRC de la Matapédia pour l'inspection des ponceaux aux Rangs 4 nord et 8 nord
11. Demande d'aide financière au PAVL volet Accélération pour les ponceaux du Rang 7 Sud
12. Mandat Rive Architecture pour l'avant-projet de transformation de l'église en logement
13. Demande de soumission pour la construction d'un mini putt 18 trous
14. Nomination d'un représentant municipal pour la vente pour défaut de paiement de taxes
15. Aide financière Garage Coop d'Albertville
16. Entente d'harmonisation avec Bois d'œuvre Cédrico
17. Autorisation de voirie pour travaux d'installation d'un ponceau dans le 8<sup>ième</sup> Rang Sud à Bois d'œuvre Cédrico
18. Autorisation de voirie pour travaux de nettoyage de fossés dans le 8<sup>ième</sup> Rang Sud à Bois d'œuvre Cédrico
19. Autorisation de voirie pour travaux de nivelage du Rang 6 jusqu'au chemin Bona à Bois d'œuvre Cédrico
20. Entente quinquennale du Réseau de surveillance volontaire des lacs
21. Affaires nouvelles
22. Période de question
23. Levée de l'assemblée

**92-06-2024 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MAI 2024**

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 6 mai 2024.

Vote pour : 6   Vote contre : 0

**93-06-2024 : ADOPTION DES FACTURES ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Vote pour : 6 Vote contre : 0

<b>FACTURES PAYÉES</b>		
<b>Fournisseurs</b>	<b>Description</b>	<b>\$ taxes incluses</b>
Bell	Cellulaire	48.32 \$
Hydro-Québec	Éclairage, salle, bureau, garage, égouts	2 781.76 \$
<b>TOTAL</b>		<b>2 830.08 \$</b>

<b>FACTURES À PAYER</b>		
<b>Fournisseurs</b>	<b>Description</b>	<b>\$ taxes incluses</b>
9309-3755 Québec inc.	Déboucher fossé Rang 5 Sud avec pelle	298.93 \$
Aquazone	Déodorisant urinoirs	36.22 \$
Buropro	Copies mensuelles	54.43 \$
Décartecq	Réparation coffre chaîne à neige Western	51.74 \$
Entreprises Michaud	Balai mécanique	1 173.40 \$
FQM Assurances	Crédit tracteur loué	(880.72) \$
Garage Coop d'Albertville	Tracteur à pelouse et camionnette	170.78 \$
Habitations d'Albertville	Subvention 10% 2023	253.20 \$
H2Lab	Eaux usées	107.28 \$
Kaleidos	Hébergement web	336.31 \$
Lee Conciergerie	Entretien mai	180.01 \$
Levasseur, Carol	Trapper 3 castors au Lac Chaux	225.00 \$
Librairie d'Amqui	Boîte papier 8 1/2 x 11 et 2 paquets 8 1/2 x 14	111.45 \$
Mallette	Audit programme PRABAM et états financiers 2023	10 641.53 \$
Matrec	Ajustement diesel février, mars et avril	(274.37) \$
Ministère Sécurité publique	1er versement SQ 2024	9 889.00 \$
Moisson Vallée	Formation jardin en contenant - Journée de la Matapédia	100.00 \$
MRC Matapédia	Quote-part diverses, mise à jour évaluation, téléphonie, google, antivirus	34 336.02 \$
Petite caisse	Peinture Western, livre formation jardin en contenant (Journée de la Matapédia)	58.90 \$
Pièces d'auto DR	Brosse	17.66 \$
Québec Municipal	Abonnement 2024-2025	189.71 \$
Remises provinciales et fédérales	mai-24	6 478.00 \$
Unoria	Ciment pour base radar pédagogique, adhésif pour réparation panneau centre communautaire	60.42 \$
Ville d'Amqui	Résiduelle à payer 2023 et cotisation 2024	1 419.00 \$
Visa	Publipostage formation jardin en contenant (Journée Matapédia), timbre taxes supplémentaires, Registraire des entreprises Association sportive	76.81 \$
<b>TOTAL</b>		<b>65 110.71 \$</b>

Je soussignée, Mme Mélissa Hébert, directrice générale et greffière-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés. En fois, je donne le présent certificat.

Ainsi que les transferts budgétaires suivants soient acceptés :

DE	MONTANT	À	MONTANT
02-110-00-493 Réception	210\$	02-110-00-310 Déplacement	210\$
02-130-00-419 Autres services professionnels	464\$	02-130-00-412 Services juridiques	464\$
02-130-00-419 Autres services professionnels	431\$	02-130-00-413 Comptabilité et vérification	431\$
02-130-00-453 Service de génie	205\$	02-130-00-726 Ameublement et équipement bureau	205\$
02-220-00-422 Service technique incendie	15\$	02-220-00-339 Central d'alarme	15\$
02-320-00-141 Salaires	1039\$	02-320-00-525 Réparation véhicule	1039\$
02-320-00-141 Salaires	201\$	02-320-00-640 Pièces et accessoires	201\$
02-330-00-631 Essence et carburant diesel	1070\$	02-330-00-525 Réparation véhicule	1070\$
02-330-00-631 Essence et carburant diesel	42\$	02-330-00-640 Pièces et accessoires	42\$
02-590-00-670 Accueil nouvel arrivant	47\$	02-520-00-970 Contribution OMH	47\$
02-701-90-959 Journée municipale	85\$	02-701-40-951 Quote-part équipement supralocaux	85\$
02-701-20-141 Salaires	26\$	02-702-30-459 Contrat symphony	26\$
02-701-20-141 Salaires	304\$	02-702-30-494 Cotisation BNCP	304\$
02-701-20-141 Salaires	221\$	02-702-30-522 Entretien bibliothèque	221\$

**94-06-2024 : CORRESPONDANCES**

La greffière-trésorière dépose la correspondance.

**95-06-2024 : DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2023**

La greffière-trésorière dépose le rapport financier au 31 décembre 2023.

**96-06-2024 : RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET PRÉVISIONS 2024**

Le maire dépose au conseil municipal et aux citoyens les faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2023, ainsi que les prévisions 2024.

**97-06-2024 : DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 AVRIL 2024**

La greffière-trésorière dépose le rapport semestriel au 30 avril 2024.

**98-06-2024 : MANDAT AU SERVICE DE GÉNIE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA POUR LES PLANS, DEVIS TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DE CHANTIER POUR LES TRAVAUX DU PONCEAU AU KM 3 DU 8IÈME RANG SUD**

Considérant que des milliers de transport de bois transiteront par le 8ième Rang Sud pour atteindre et sortir des terres publiques, afin de récupérer le chablis de décembre 2022;

Considérant qu'il y a des problèmes de drainage au km 3 et que l'eau traverse le chemin;

Considérant que ces problèmes rendent la route non sécuritaire et pourraient aggraver l'état du chemin;

Considérant qu'un ponceau doit être installé au km 3 du 8ième Rang Sud pour effectuer un drainage adéquat;

Considérant que Bois d'Œuvre Cédrico a demandé de prendre en charge l'achat et l'installation du ponceau;

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement de mandater le service du génie municipal de la MRC de La Matapédia pour effectuer les plans, le devis technique et la surveillance de chantier pour les travaux d'installation du ponceau au km 3 du 8ième Rang Sud.

Vote pour : 6 Vote contre : 0

**99-06-2024 : MANDAT AU SERVICE DE GÉNIE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA POUR L'INSPECTION DES PONCEAUX AUX RANGS 4 NORD ET 8 NORD**

Considérant que certains ponceaux, situés sur les routes locales de niveau 1 et 2 de la municipalité et décrit au PIIRL, requièrent une inspection par un ingénieur ;

Considérant que la municipalité d'Alberville désire faire inspecter les ponceaux :

-PC-ALB-052-03+257 ;

-PC-ALB-015-01+602 ;

Par conséquent, il est proposé par Mme Valérie Potvin, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de mandater le service du génie municipal de la MRC de La Matapédia pour effectuer la visite et l'inspection des ponceaux ci-haut mentionnés.

Vote pour : 6 Vote contre : 0

**100-06-2024 : DEMANDE D'AIDE AU VOLET ACCÉLÉRATION DU PAVL CONCERNANT LA RECONSTRUCTION DES PONCEAUX PC-ALB-017-00+650A, PC-ALB-017-00+650B ET PC-ALB-017-02+152 SUR LE 7E RANG SUD**

Attendu que le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

Attendu que les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2021-2025;

Attendu que la municipalité d'Alberville doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

Attendu que la municipalité d'Alberville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- Estimation détaillée du coût des travaux
- Offre de services détaillant les coûts (de gré à gré)
- Bordereau de soumission de l'entrepreneur (appel d'offre)

Attendu que la municipalité d'Alberville autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;

Par conséquent, il est proposé par M. Jacques Joncas, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que la municipalité d'Alberville autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Mélissa Hébert, directrice générale est dûment autorisée ou autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Vote pour : 6 Vote contre : 0

**101-06-2024: MANDAT RIVE ARCHITECTURE POUR L'AVANT-PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ÉGLISE EN LOGEMENT**

Considérant que la municipalité à un projet de transformation de l'église en logement;

Considérant qu'il y a lieu de réaliser un avant-projet pour vérifier la faisabilité du projet;

Considérant que nous avons reçu une offre de services budgétaire de Rive Architecture au montant de 19 844\$ plus taxes;

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement d'accepter l'offre de services budgétaire de Rive Architecture au montant de 19 844\$ plus taxes et d'autoriser Mme Mélissa Hébert, directrice générale, à signer le document.

Vote pour : 6 et vote contre : 0

**102-06-2024 : DEMANDE DE SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN MINI-PUTT 18 TROUS**

Considérant que la municipalité a déposé au Ministère de l'éducation un projet de mini-putt 18 trous;

Considérant que le Ministère a accepté notre projet et nous a octroyé une subvention qui a été indexé à 47 279.78\$;

Considérant que le projet doit être réalisé au plus tard le 31 décembre 2026;

Considérant que nous devons obtenir une soumission pour la recherche de subvention supplémentaire ainsi que la planification au budget;

Considérant que nous avons approché l'entreprise Excavations, Services Techniques LM pour vérifier leur intérêt;

Considérant qu'Excavations, Services Techniques LM est intéressé à nous faire parvenir une soumission au plus tard le 26 août 2024;

Considérant que nous avons approché 5 autres entrepreneurs et que nous n'avons pas eu de retour de leur part;

En conséquence, il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu d'autoriser la directrice générale à faire parvenir une demande de soumission à Excavations, Services Techniques LM.

Vote pour : 6 Vote contre : 0

**103-06-2024 : NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LA VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

Considérant que suite à la vérification auprès de la trésorière de la MRC de la Matapédia, des dossiers de taxes sont encore en attente de paiement.

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement que Mme Mélissa Hébert soit la représentante pour la vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier le 13 juin 2024.

Vote pour : 6 Vote contre : 0

**104-06-2024 : : AIDE FINANCIÈRE GARAGE COOP D'ALBERTVILLE**

Considérant que la période hivernale a été de très courte durée, voir même inexistante et que la COOP n'a pas été en mesure d'amasser les sommes comme par le passé;

Considérant que la municipalité a à cœur que des services de proximités puissent continuer à être offert aux citoyens ;

Considérant que la municipalité a adopté un règlement augmentant l'aide maximale pouvant être accordée à une entreprise privée;

Considérant que la COOP d'Albertville a fait une demande d'aide financière;

Considérant que la COOP d'Albertville a déposé ses états financiers vérifiés au 31 décembre 2023 ainsi que ceux internes au 30 avril 2024;

Considérant que la COOP a besoin de fonds de roulement pour être en mesure d'offrir des services;

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement de donner une aide financière de 10 000\$ au Garage Coop d'Albertville.

Vote pour : 6 Vote contre : 0

**105-06-2024: ENTENTE D'HARMONISATION OPÉRATIONNELLE DE LA PRAN 300% DE L'UA 012-72 (THA 012.723) AVEC BOIS D'ŒUVRE CÉDRICO DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025**

Considérant que l'entente est renouvelable annuellement;

Considérant que la Municipalité désire renouveler l'entente concernant les travaux de récoltes et de voirie forestière de Bois d'œuvre Cédrico par l'entremise du réseau routier de la municipalité;

Considérant que la négociation de la nouvelle entente d'harmonisation inclut également l'entente d'entretien hivernal ainsi qu'un programme de sécurité;

En conséquence, il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Valérie Potvin et résolu unanimement d'autoriser M. Martin Landry, maire, à signer l'entente d'harmonisation ainsi que l'entente hivernal avec Bois d'œuvre Cédrico.

Vote pour : 6 Vote contre : 0

**106-06-2024 : AUTORISATION DE VOIRIE POUR TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN PONCEAU DANS LE 8<sup>ÈME</sup> RANG SUD À BOIS D'ŒUVRE CÉDRICO**

Considérant que des milliers de transport de bois transiteront par le 8ième Rang Sud pour atteindre et sortir des terres publiques, afin de récupérer le chablis de décembre 2022;

Considérant qu'il y a des problèmes de drainage au km 3 et que l'eau traverse le chemin;

Considérant que ces problèmes rendent la route non sécuritaire et pourraient aggraver l'état du chemin;

Considérant qu'un ponceau doit être installé au km 3 du 8<sup>ième</sup> Rang Sud pour effectuer un drainage adéquat;

Considérant que Bois d'Œuvre Cédrico a demandé à la municipalité de prendre en charge les travaux d'installation d'un ponceau;

Considérant que nous avons mandaté le service de génie de la MRC de la Matapédia pour réaliser les plans, le devis technique et la surveillance de chantier pour l'installation de ce ponceau;

Par conséquent, il est proposé par M. Jacques Joncas, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'autoriser Bois d'œuvre Cédrico à prendre en charge les travaux d'installation de ponceau dans le 8<sup>ième</sup> Rang Sud. Bois d'œuvre Cédrico devra sélectionner un ou des entrepreneurs qui ont les cartes et/ou permis nécessaires pour travailler sur un chemin municipal. Les travaux devront être réalisés selon les plans et devis produits par la MRC de la Matapédia ainsi que sous leur supervision.

Vote pour : 6 Vote contre : 0

**107-06-2024 : AUTORISATION DE VOIRIE POUR TRAVAUX DE NETTOYAGE DE FOSSÉS DANS LE 8<sup>ième</sup> RANG SUD À BOIS D'ŒUVRE CÉDRICO**

Considérant que des milliers de transport de bois transiteront par le 8<sup>ième</sup> Rang Sud pour atteindre et sortir des terres publiques, afin de récupérer le chablis de décembre 2022;

Considérant qu'il y a des problèmes de drainage aux abords du chemin;

Considérant que ces problèmes rendent la route non sécuritaire et pourraient aggraver l'état du chemin;

Considérant que des travaux de nettoyage de fossés doivent être exécutés.

Considérant que Bois d'Œuvre Cédrico a demandé à la municipalité de prendre en charge les travaux;

Par conséquent, il est proposé par Mme Valérie Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement d'autoriser Bois d'œuvre Cédrico à prendre en charge les travaux de nettoyage de fossés dans 8<sup>ième</sup> Rang Sud tout en respectant l'emprise du chemin. Bois d'œuvre Cédrico devra sélectionner un entrepreneur qui a les cartes et/ou permis nécessaires pour travailler sur un chemin municipal.

Vote pour : 6 Vote contre : 0

**108-06-2024 : AUTORISATION DE VOIRIE POUR TRAVAUX DE NIVELAGE DU RANG 6 JUSQU'AU CHEMIN BONA À BOIS D'ŒUVRE CÉDRICO**

Considérant que des milliers de transport de bois transiteront par la route Matalik jusqu'au chemin Bona pour atteindre et sortir des terres publiques, afin de récupérer le chablis de décembre 2022;

Considérant que des travaux de nivelage sont nécessaires suite aux nombreux transports déjà effectués en 2023-2024;

Considérant qu'il y a lieu de rendre les chemins sécuritaires pour tous les usagers de la route;

Considérant que Bois d'Œuvre Cédrico a demandé à la municipalité de prendre en charge les travaux;

Par conséquent, il est proposé par M. Jacques Joncas, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'autoriser Bois d'œuvre Cédrico à prendre en charge les travaux de

nivelage du Rang 6 jusqu'au chemin Bona. Bois d'œuvre Cédrico devra sélectionner un entrepreneur qui a les cartes et/ou permis nécessaires pour travailler sur un chemin municipal.

Vote pour : 6 Vote contre : 0

#### **109-06-2024 : ENTENTE QUINQUENNALE DU RÉSEAU DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE DES LACS**

Considérant que la municipalité d'Albertville participe au programme RSVL par l'échantillonnage portant sur la qualité de l'eau du Lac Indien;

Considérant que Le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) recommande annuellement la transparence de l'eau pour tous les lacs inscrits (sans aucun coût). Selon l'année et le lac concerné, le MELCCFP recommandera des échantillonnages ou non (laboratoire payé par la municipalité).

Considérant que dans les dernières années le MELCCFP assumait 75% des coûts, mais qu'à ce jour, il n'y a aucune confirmation de leur part concernant leur contribution.

Considérant que prévoir un plan sur plusieurs années permet également que les données soient comparables et que leur évolution puisse être constatée;

Considérant qu'en participant au RSVL, la municipalité contribue à la mise en œuvre du Plan d'actions du Plan Directeur de l'Eau (PDE);

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement de :

- Renouveler l'entente du RSVL et d'autoriser Mme Mélissa Hébert, directrice générale, à signer pour une période de cinq (5) ans concernant le suivi du Lac Indien.
- D'assumer les coûts qui pourrait varier de 120\$ à 600\$ pour l'échantillonnage plus 100\$ de frais de coordination pour OBVMR

Vote pour : 6 Vote contre : 0

#### **110-06-2024 : AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune

#### **111-06-2024 : PÉRIODE DE QUESTION**

Des questions sont posées concernant la réparation du pavage dans le 5<sup>ième</sup> Rang Sud, l'abat-poussière ainsi que sur le gravier.

#### **112-06-2024: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Valérie Potvin, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de lever la séance à 20h43.

Vote pour : 6 Vote contre : 0

---

Martin Landry  
Maire

---

Mélissa Hébert  
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Martin Landry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.